

Catégorie  
**Moto**Marque  
**GNOME & RHONE**Désignation du type / Signe de reconnals.  
**R 3**Bordereau-type  
N° **617**

Moyens de reconnaissance du type Désignation " R 3 " en préfixe du No. de cadre et sur plaquette  
 N° de châssis frappé A gauche, sur fourche arrière, près fixation du garde-boue  
 N° de moteur frappé En haut sur bloc-moteur, sous le carburateur, sur plaquette du constructeur  
 Constructeur du châssis S N E C M A, Bd. Haussmann 150, PARIS VIIIe. (France)  
 Constructeur du moteur S N E C M A, Bd. Haussmann 150, PARIS VIIIe. (France)

**MOTEUR**

Marque et type SNECMA R 3  
 Genre Blocmot., monocyl.  
 Carburant Benzine/huile  
 Nombre cyl. 1 Temps 2  
 Alésage 55 mm.  
 Course 52 mm.  
 C.V.-Impôt 0,629  
 Cylindrée totale 123,5 cm³  
 C.V. frein  
 Refroidissement Air  
 Empl. du moteur En bas,  
 dans cadre

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2  
 Entraînement sur roue arrière (chaîne)  
 1. Frein A pied : Mécanique (tringle)  
 sur roue arrière  
 2. Frein A main : Mécanique (câble)  
 sur roue avant  
 3. Frein —  
 Frein de remorque —  
 Direction —  
 Crochet de remorque —  
 Nombre de vit. avant 3  
 Vit. en 1<sup>re</sup> vit. 27 km/h. en prise dir. 62 km/h.

**CARROSSERIE**

Constructeur SNECMA, PARIS  
 Genre/Forme  
 Motocyclette  
 Nombre de portes —  
 Nombre de places ass. Total 1 \*  
 Avant — Milieu — Arrière —  
 Nombre de places debout —  
 Pour motos : Siège arrière Non \*  
 Sidecar Non

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . sans siège arr.	42 kg.	43 kg.	85 kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .			— kg.
Pneumatiques : Dimension . . . . .	2,375 - 24	3 - 25	simples <del>double</del>
Capacité de charge (par pneu kg.) . . . . . par essieu	90/100 kg.	175 kg.	

 ATTESTATION DE TYPE  
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

Phares : Marque **CIBIE** Syst. anti-éblouissant . Ampoule Bilux à cullier

Feux de position 1, dans le phare

Feux rouges 1, combiné

Feux stop

Indicateurs de direction : Syst. —

Eclairage du No de contr. 1, combiné

Emplacement —

Avertisseur 1 cornette

Essui-glace —

1)

**DIMENSIONS**

Voie { avant — mm.  
arrière — mm.

Largeur hors-tout AV. 650 mm.

Empatement 1'275 mm.

Longueur hors-tout 1'940 mm.

Hauteur (non chargé) 950 mm.

Garde au sol 120 mm.

Porte à faux, arrière — mm.

Crochet de remorque (haut, dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 3,70 m.

Diamètre de braquage ext. droite 3,80 m.

Haut. selle dep. le sol 720 mm

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur intérieure mm.

Haut. du pont dep. le sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

**OBSERVATIONS**

\*) Siège arrière : Ne peut être accordé avec la multiplication existante, le Vhc. chargé (2 pers.) ne pouvant dépasser dans une côte de 15 %.

Mesure du bruit de l'échappement : Plein gaz 87 Phone accepté sans changement.

**MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS** (sel. RE)  
1) Eclairage du No. de contrôle : Fenêtre en cellule à remplacer par du verre ou du Plexiglas.

Lieu et date de l'expertise-type

Lausanne, le 26.5.1950.

La commission d'expertises-types